

Sujet :[INTERNET] Commentaires - projet de ferme agrivoltaïque de Pleyber-Christ

Date :Tue, 16 Apr 2024 13:59:32 +0200

De :Pierre-Yves Le Borgn

Pour :pref-consultation@finistere.gouv.fr

Madame la Commissaire-enquêtrice,

Je souhaite apporter mon soutien au projet de ferme agrivoltaïque de Pleyber-Christ.

Je le fais comme Finistérien de naissance et d'enfance, mais aussi comme ancien parlementaire, rapporteur de la loi de ratification de l'Accord de Paris sur le climat à l'Assemblée nationale en 2016.

La transition énergétique requiert de mobiliser les ressources des énergies renouvelables, conformément aux engagements européens et internationaux de la France. L'énergie solaire photovoltaïque est l'une d'entre elles. J'ai la conviction que le potentiel solaire de la France est important. Pour l'exploiter utilement, il faut, en plus des toitures, mobiliser une petite part de foncier qui, par la coexistence de productions agricoles et de production d'énergie sur la même emprise, sera déterminante au service d'un mix énergétique décarboné, propre et sûr, en phase avec l'augmentation de la consommation d'électricité des décennies à venir. C'est le défi de l'agrivoltaïsme.

Le projet de ferme agrivoltaïque de Pleyber-Christ est exemplaire de ce qu'il est possible de faire. Situé à une distance raisonnable du point de raccordement au réseau, il produira l'équivalent (et même davantage) de la consommation électrique de tous les habitants et entreprises de Pleyber-Christ. Sa conception et les revenus qu'il générera pour Eddie Hameury et Sandrine Le Feu, le couple d'agriculteurs concerné, permettront de faire évoluer leur exploitation d'une production légumière initiale vers l'élevage, en cohérence avec les ressources fourragères disponibles. Le projet donnera corps à leur conviction que si l'agriculture est d'abord nourricière, elle peut aussi produire de l'énergie.

Le projet de Pleyber-Christ est également exemplaire pour sa vocation. Il ne s'agit pas d'artificialisation de terres agricoles. Il n'y aura pas de béton. Entre les rangées de panneaux solaires et au-dessous, la terre sera exploitée. Les agriculteurs resteront agriculteurs. L'équilibre économique du projet ne construira pas de rente à leur profit, il leur permettra d'asseoir la transition qu'ils souhaitaient pour leur exploitation et de garantir sa rentabilité économique. En outre, l'intégration paysagère du projet dans le bocage de Pleyber-Christ est prise en compte, comme le montrent les pièces versées au dossier. Toutes les précautions nécessaires pour la préservation de la faune et de la flore ont été prises. Le projet respectera l'intégrité du paysage et c'est essentiel.

L'exemplarité du projet de ferme agrivoltaïque de Pleyber-Christ est ce qui fait sa force. C'est aussi ce qui doit forger son acceptabilité, valeur fondatrice pour l'agrivoltaïsme et pour une démocratie participative sincère.

Bien cordialement,

Pierre-Yves Le Borgn'